SWORD GROUP

AVIS DE REUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION

> Contacts SWORD GROUP

Jacques MOTTARD

Président Directeur Général

Stéphanie DESMARIS

Chargée de Communication
+ 33 (0) 472 85 37 45
sdesmaris@sword-group.com

Siège social : 9 avenue Charles de Gaulle - 69370 Saint Didier au Mont d'Or

Communiqué disponible sur www.sword-group.com, www.companynews.com, www.boursorama.com et publié également au BALO du 27 mars 2006

> A propos de SWORD GROUP

Créé en décembre 2000
Président fondateur : Jacques MOTTARD
CA consolidé 2005 : 101,49M€
CA consolidé 2006 prévu : 140M€
1 260 collaborateurs au 31/12/2005
Eurolist Compartiment B
Code Isin Actions : FR0004180578
Segment Next Economy
ICB : 9533 Computer Services
IT CAC, CAC Small 90, CAC Mid and Small 190 et SBF 250

> Prochain communiqué :

Chiffre d'affaires Q1-2006, le 12 avril 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le :

Vendredi 28 avril 2006, à 10 heures

Au siège social,
A SAINT DIDIER AU MONT D'OR (69370)
9, Avenue Charles de Gaulle

à l'effet notamment d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

MODALITES :

- **Tout actionnaire peut participer à l'Assemblée Générale personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions.**

- **Seuls seront admis à l'Assemblée, à voter par correspondance ou à s'y faire représenter, les actionnaires qui auront justifié de leur qualité :**

En ce qui concerne les titulaires d'actions nominatives, par l'inscription desdites actions en compte nominatif pur ou administré cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

En ce qui concerne les titulaires d'actions au porteur : par le dépôt, à la SOCIETE GENERALE, division Titres Emetteurs, 32, rue du Champ de Tir 44312 NANTES Cedex 03, d'une attestation d'un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des titres jusqu'à la réunion de l'Assemblée cinq jours au moins avant la date fixée pour la réunion de l'Assemblée.

- **Les actionnaires pourront se procurer un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration ainsi que les documents préparatoires relatifs à cette Assemblée, au siège social.**

- **Les demandes de formulaire unique pour voter par correspondance doivent être effectuées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, et parvenir à la société six jours au moins avant la date prévue de l'Assemblée.**

- **Les indications de vote ne seront prises en compte que si les formulaires dûment remplis parviennent à la société trois jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.**